



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/5/Add.59
11 octobre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 10 OCTOBRE 1995, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Secrétaire général présente ses compliments au Président du Conseil de sécurité et, conformément au paragraphe 8 de la résolution 816 (1993) du Conseil, a l'honneur de porter à son attention de nouvelles informations reçues par la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) concernant des violations présumées de l'interdiction des vols dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine.

Entre le 26 et le 30 septembre 1995, il semble que 81 vols d'avion ou d'hélicoptère aient eu lieu dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine, en dehors de ceux auxquels l'interdiction ne s'appliquait pas aux termes du paragraphe 1 de la résolution 816 (1993) et de ceux qui avaient été approuvés par la FORPRONU, conformément au paragraphe 2 de ladite résolution. On trouvera en annexe à la présente lettre des précisions sur l'itinéraire de ces vols.

Le nombre total de vols considérés comme des violations présumées s'établit à présent à 6 970.

ANNEXE

Informations concernant les vols effectués dans l'espace aérien de la Bosnie-Herzégovine non autorisés par la Force de protection des Nations Unies

(26-30 septembre 1995)

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
6889	26 sept.	06 h 52	07 h 04	Des AWACS ont établi à 41 kilomètres au nord-ouest de Tomislavgrad un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 21 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Basse Faible
6890-6907	26 sept.	10 h 04	12 h 27	Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères bleus et blancs décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à 18 reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variabile Basse Faible
6908	26 sept.	11 h 58	12 h 05	Des AWACS ont établi un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à Zenica, où le personnel de la FORPRONU l'a vu atterrir. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord-est Basse Faible
6909	26 sept.	14 h 28	14 h 30	Des AWACS ont établi à 13 kilomètres au sud-ouest de Posusje un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal au-dessus de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-est Inconnue Faible
6910	27 sept.	06 h 54	07 h 05	Des AWACS ont établi à 33 kilomètres au nord-ouest de Tomislavgrad un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 25 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Inconnue Faible
6911-6921	27 sept.	09 h 13	14 h 42	Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères bleus et blancs Mi-17 décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à 11 reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Variabile Basse Faible
6922-6923	27 sept.	13 h 03	13 h 20	Des AWACS ont établi un contact radar avec deux appareils non identifiés qui ont survolé Mahovljani et se sont rendus à un point situé à 25 kilomètres à l'est de Bihac, où ils ont tourné. Les signaux ont été perdus à Mahovljani. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Ouest/est Basse Rapide
6924	27 sept.	14 h 25	14 h 27	Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère Mi-8 camouflé (frappé d'une croix rouge) à 10 kilomètres au sud-est de Medugorje. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud Basse Faible
6925-6926	27 sept.	14 h 29	14 h 32	Des AWACS et un chasseur de l'OTAN ont établi à 55 kilomètres au nord-ouest de Brcko un contact radar avec deux appareils non identifiés, dont ils ont perdu les signaux à 56 kilomètres à l'ouest de la ville. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Moyenne Faible
6927	27 sept.	16 h 18	16 h 24	Des AWACS ont établi à 35 kilomètres au nord-ouest de Bugojno un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 20 kilomètres au nord-est de Knin. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Ouest Basse Faible
6928	27 sept.	16 h 38	16 h 47	Des AWACS ont établi à 33 kilomètres à l'ouest de Bugojno un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 30 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Sud-est Inconnue Faible

Numéro d'ordre	Date	Heure d'observation (TU)		Observations	Direction, altitude, vitesse
		Début	Fin		
6929	28 sept.	07 h 08	07 h 22	Des AWACS ont établi à 20 kilomètres au sud-ouest de Tomislavgrad un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 40 kilomètres au nord-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Croates de Bosnie.	Nord-ouest Basse Faible
6930-6948	28 sept.	9 h 15	15 h 00	Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère bleu et blanc décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à 19 reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	VARIABLE Basse Faible
6949	28 sept.	10 h 15	13 h 00	Le personnel de la FORPRONU a vu un avion léger camouflé non identifié tourner autour de la zone de Tuzla. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	VARIABLE Basse Faible
6950	28 sept.	11 h 25	11 h 31	Des AWACS ont établi à 10 kilomètres au sud-ouest de Banja Luka un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 49 kilomètres au sud-ouest de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Inconnue Faible
6951	28 sept.	11 h 34	11 h 39	Des AWACS ont établi à 41 kilomètres au sud-ouest de Mahovljani un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 7 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Nord-ouest Inconnue Moyenne
6952	29 sept.	08 h 37	08 h 40	Des AWACS ont établi à 35 kilomètres au nord-est de Banja Luka un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 32 kilomètres au nord-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	VARIABLE Inconnue Moyenne
6953-6963	29 sept.	09 h 00	11 h 35	Le personnel de la FORPRONU a vu des hélicoptères Mi-17 bleus et blancs décoller de Zenica, y atterrir et la survoler à 11 reprises. Ces vols non autorisés ont eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	VARIABLE Basse Faible
6964	29 sept.	10 h 40	10 h 59	Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère rayé bleu et blanc survoler Bihac. Il a vu le même hélicoptère survoler Cazin à 1045Z et Veilka Kladusa à 1059Z. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Nord Basse Faible
6965	30 sept.	09 h 42	09 h 44	Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère Mi-17 atterrir à Zenica. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Ouest Basse Faible
6966-6967	30 sept.	10 h 32	10 h 43	Des AWACS ont établi à Banja Luka un contact radar avec un appareil non identifié qui a effectué une manœuvre et s'est rendu à un point situé à 43 kilomètres au sud-ouest de la ville, où il a tourné. Le signal de l'appareil a été perdu à 28 kilomètres au sud-ouest de Banja Luka. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	VARIABLE Moyenne Moyenne
6968	30 sept.	15 h 05	15 h 07	Le personnel de la FORPRONU a vu un hélicoptère bleu et blanc survoler Zenica et tourner autour de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
6969	30 sept.	16 h 12	16 h 14	Le personnel de la FORPRONU a vu un avion à hélice non identifié survoler Bihac. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par le Gouvernement de Bosnie-Herzégovine.	Est Basse Faible
6970	30 sept.	18 h 05	18 h 14	Des AWACS ont établi à 35 kilomètres au nord-est de Dubrovnik un contact radar avec un appareil non identifié, dont ils ont perdu le signal à 18 kilomètres au sud-est de la ville. Ce vol non autorisé a eu lieu dans une zone contrôlée par les Serbes de Bosnie.	Sud-ouest Haute Faible